

Bourdeaux

Bulletin Municipal

Pour bien vieillir au village : à l'écoute des Aînés

Sur une population de 600 habitants, la commune de Bourdeaux compte 200 personnes de plus de 60 ans. L'équipe municipale, et en particulier Martine Dessus, Michèle Martin et Stéphane Prunec, chargés de la commission Personnes âgées, ont à cœur d'œuvrer pour que les Bourdelois puissent continuer à bien vivre au village. Outre le projet de mutualisation déjà bien avancé « Les Lavandes » (voir en page 1), les élus - à l'initiative de la CCDB* - ont lancé une enquête conduite par des bénévoles en mars/avril 2015 auprès des personnes âgées de plus de 75 ans : « je vis dans mon village ». Une soixantaine de personnes a répondu au questionnaire. Suite à cette enquête, il ressort que les Aînés bourdelois ne souffrent pas de réelle solitude ni d'isolement, mais le manque de possibilités de déplacement a été souligné ainsi que leur souci des démarches administratives qui ont tendance à se généraliser par le biais d'internet. Des offres de transports seront mises en place par le Conseil général et une commission municipale a été ouverte pour faciliter les déplacements des Aînés dans le village : bancs et rampes d'accès ont été installés dans cet objectif sur les parcours de leurs promenades habituelles.

Des ateliers de prévention, organisés avec la collaboration des caisses de retraites, sont proposés régulièrement : Ateliers liés aux troubles de l'équilibre (novembre à décembre 2014), Ateliers mémoire (septembre-octobre 2015), Ateliers sommeil (novembre 2015).

Par ailleurs, l'équipe municipale met tout en œuvre pour maintenir les services au village, en pensant en particulier aux personnes âgées. Une assistante sociale tient depuis septembre 2014 une permanence régulière au CRIC le 2ème jeudi du mois de 9h30 à 11h30 (uniquement sur rendez-vous préalable au 04 75 25 84 30). Un nouveau kinésithérapeute, Frédéric Bergeron, a pris ses fonctions au Plateau médical en janvier 2016. Et concernant les demandes d'aide, une ligne budgétaire municipale a été créée pour répondre aux urgences.

Enfin, le Club des Aînés a retrouvé son local sécurisé par la mairie dans les locaux de l'Ancienne Cantine, aussi désignés sous l'acronyme barbare de CPPR. Vos suggestions pour une plus jolie dénomination de ces locaux, largement utilisés par les différentes associations bourdeloises, seront les bienvenues !

Propos recueillis auprès de Michèle Martin et Martine Dessus

* CCDB : Communauté de Communes pays de Dieulefit et pays de Bourdeaux

En avant commerces, artisanat, agriculture !

Dynamiser les activités économiques bourdeloises, aussi bien commerces, artisanat qu'agriculture était l'une des priorités de la nouvelle équipe municipale. Une volonté de maintenir et de stimuler les activités économiques sur le territoire et aussi les valoriser aux yeux de la population locale.

Plusieurs commerçants et artisans ont fermé boutique ces dernières années. De nouveaux projets germent lentement, mais sûrement. Rappelons que les commerces, assimilés au secteur privé, ne touchent pas d'aides publiques, mais la communauté de communes, dans sa politique de territoire, peut leur venir en aide.

Suite à une enquête auprès des commerçants, l'équipe municipale a décidé de revoir la signalétique des commerces et des services. Le fonds européen FISAC, débloquera environ 30.000€ dans cet objectif. Par ailleurs l'Union des Commerçants (UCIA) sera relancée : une journée dansante destinée aux grands et aux petits sera organisée à la salle des fêtes le 6 février.

Côté restauration, outre le Café du Centre, le camion kebab les mardis soirs et le camion pizza les mercredis soirs ont beaucoup de succès. Le restaurant Goustarou a été vendu et deviendra Rossignol Rouge au printemps.

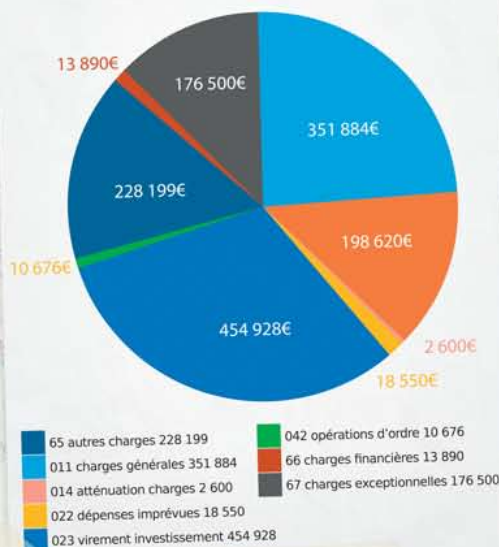
Côté artisanat, la commune a acheté le terrain MORIN au centre du village. Ce nouvel espace municipal permettra à des entreprises locataires de déployer utilement leurs activités.

Du côté agriculture, notons les récentes installations de jeunes agriculteurs. Pour les éleveurs, le problème de la présence du loup ne peut être nié : « C'est une cohabitation forcée, déclare Jean Maxime Buisson, et l'État ne prend pas ses responsabilités. Le discours sur la ruralité maintenu à la Capitale, ce n'est pas la réalité sur le terrain, et la responsabilité retombe toujours sur l'éleveur... » Par ailleurs, le jeune agriculteur plaide pour la reconnaissance du « panier local » : « Il n'y a pas que le Picodon au Pays ! Sur notre territoire, on trouve de tout, et des produits de qualité ! Aux consommateurs de les acheter localement pour soutenir les producteurs ! »

Le marché hebdomadaire du jeudi matin connaît lui aussi un nouveau dynamisme depuis son déménagement et reflète bien la qualité et la convivialité bourdeloises en toutes saisons.

Propos recueillis auprès de Jean Maxime Buisson

Dépenses de fonctionnement



Sports, culture, et vie associative

C'est avant tout une question de convivialité : sports, fêtes, découvertes culturelles, vie des associations, marché hebdomadaire... permettent aux habitants de se rencontrer, de créer des liens et de partager de bons moments. Il s'agit donc de penser à ces lieux de convivialité, de les entretenir ou d'en aménager de nouveaux, dans le respect du budget municipal.

Ainsi l'ancienne cantine (CPPR) devient progressivement la Maison des Associations. Les associations bourdeloises, très dynamiques, proposent plus de 60 activités différentes au village. La Gazette de Roubion annonce et rend régulièrement compte dans ses colonnes de ces diverses activités.

Le stade Barriquet est lui aussi un lieu de convivialité aussi bien pour les sportifs que pour tous ceux qui viennent les encourager (notons que la location et l'entretien du stade sont confiés au SIVOM du Pays de Bourdeaux).

En été, la piscine municipale est bien animée et appréciée par les petits et les grands. La pétanque réunit régulièrement les amateurs. Le terrain de tennis est praticable en toutes saisons. A proximité du terrain de tennis sera prochainement aménagé un espace de jeux pour les enfants et pour les jeunes. Les parcs, les places, la promenade le long du Roubion sous les jardins, la Viale... offrent aussi des espaces de convivialité et de rencontres agréables. A charge de chaque habitant de se montrer citoyen et de les respecter !

L'ancienne mairie conserve notamment les archives du village, qui sont valorisées par les publications régulières de l'association des Amis du Pays de Bourdeaux. A la chapelle de la Viale, propriété communale, sont organisées chaque été des expositions originales montées par les bénévoles de la même association. Quant à la salle des fêtes, devenue à présent une véritable salle de spectacles, elle réunit régulièrement les habitants conviés à participer à des festivités, des spectacles et des rencontres les plus variés.

Propos recueillis auprès de Francis Peysson

Et les jeunes ? Un aménagement urbain pour eux (et les autres...) est en vue

Suite au constat de l'actuelle équipe municipale du manque de lieux ouverts aux échanges intergénérationnels enrichissant le cadre social du village, au manque d'espaces de jeu pour les enfants et les familles, au besoin d'un lieu accessible à tous. Une zone située au cœur du village a été effectuée et différents lieux ont été retenus, tennis, des boulistes et de l'ancienne cantine (CPPR), non loin de l'école, a été retenue pour un aménagement urbain et commerciales. Les lieux sont sécurisés (pas de circulation automobile dans l'enceinte de cette zone), des toilettes publiques et des parkings se trouvent à proximité. Le voisinage est relativement éloigné. Rappelons aussi la future réalisation du projet des Lavandes, qui se situera tout près.

Ce projet d'aménagement urbain sera progressivement réalisé et équipé. Le terrain a été nettoyé et remblayé en gravette : le lieu est désormais propre et attractif. Le bâtiment du CPPR (ancienne cantine), en cours de rénovation, est depuis quelques années voué au partage et au développement des liens sociaux. On y retrouve actuellement plusieurs associations en activité.

Les élus ont étudié attentivement le projet d'aménagement de ce lieu de rencontres et de jeux, ont estimé le budget nécessaire à sa réalisation et vérifié les subventions possibles. Dans la première phase, des bancs en pierre (solides !) à la fois tranquille, joyeux et vivant.

Par ailleurs, William Meyssonier, animateur jeunesse de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux (CCDB) intervient tous les quinze jours à Bourdeaux. Le vendredi, des activités informelles sont proposées de 17h30 à 19h30, et le samedi d'autres activités sont proposées aux jeunes de 14h à 18h, suivant leurs demandes. Les jeunes ont rencontré un artiste du collectif Craie pour un éventuel projet à réaliser ensemble. En 2015, 13 jeunes avaient réalisé un petit film

Propos recueillis auprès de Michèle Martin, Michaël Belle et Jean Maxime Buisson

Budget Primitif 2015 Section d'investissement

LIBELLÉS DES DÉPENSES	MONTANTS PRÉVUS (EN € TTC)
Travaux	395 010
Bâtiments	101 140
Voirie	92 686
Eclairage public	73 200
P.V.R. (Patonnier et Bouchet)	127 984
Acquisitions matériels	50 308
Salle des fêtes	19 300
Voirie	10 700
Informatiques	10 308
Mairie	10 000
Parcours patrimonial	11 925
Acquisition immobilière	225 000
Opérations comptables	178 000
Remboursement des emprunts	45 665
P.L.U.	10 000
Dépenses imprévues	30 078
TOTAL	945 986

Tourisme et environnement

Les touristes connaissent des choses que les Bourdellois ignorent parfois... et l'inverse est évidemment vrai aussi ! Mais connaissez-vous les circuits pédestres, les circuits VTT, les sentiers équestres, les sites d'escalades, les aires d'envol de delta et de parapente du « Spot Nature » du Pays de Dieulefit et du Pays de Bourdeaux ? Pourquoi ne pas faire du tourisme de découverte dans son propre pays, finalement ?

Un dépliant descriptif de toutes ces activités vous y invite, vous aussi, Bourdellois. Ce dépliant réalisé à l'initiative de la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux (CCDB) a été imprimé en 2014 et vous le trouverez à l'Office de tourisme de Bourdeaux.

Car la commission tourisme de la CCDB veut à juste raison valoriser la nature et la lecture du paysage de ce magnifique territoire, afin qu'il soit reconnu comme un site emblématique au niveau national. Le développement du Sentier des Huguenots, le GR 965 (on notera que le chemin de St-Jacques de Compostelle est le GR 65), et les moments de rencontres ponctuelles organisés par cette association en rapport avec l'histoire des Huguenots et les migrations d'aujourd'hui, attirent aujourd'hui de plus en plus de randonneurs et de personnes intéressées. Les acteurs touristiques - chambres d'hôtes, campings, gîtes et commerces locaux sont évidemment partenaires de cette valorisation du territoire, de la nature, du paysage et du patrimoine.

Pour répondre à une forte demande de « circuits familles », la commission tourisme de la CCDB recense à présent les parcours existants, et trace éventuellement de nouvelles boucles. Ce qui ne peut évidemment pas se faire sans l'accord des propriétaires de terrains, les agriculteurs et les éleveurs en particulier : on sait que les touristes et randonneurs n'ont pas toujours le sens du respect du travail d'autrui ! Par ailleurs la commission tourisme réfléchit à la signalétique de ces circuits, en appréciant la bonne cohésion de cette nouvelle communauté de communes qui lui permet de mener ses projets à bien.

Propos recueillis auprès d'Olivier Arienti

hiver 2016



Hors Tafta La commune de Bourdeaux s'est déclarée hors TAFTA, le grand marché transatlantique

(Extrait du Conseil municipal du 5 janvier 2015)

Les élus de Bourdeaux attachés à une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement, sans OGM, à la protection de l'environnement et notamment de la biodiversité, à des normes sanitaires assurant la sécurité des personnes en terme de santé, à des normes sociales et des services publics de qualité à une économie respectueuse des individus, **réaffirment leur opposition à l'exploration et l'exploitation des gaz et d'huile de schiste.**

Les élus dénoncent un accord commercial conclu dans le plus grand secret par les États membres de l'Union Européenne dont les conséquences sont d'une gravité extrême contre la démocratie, contre le modèle social français et les normes environnementales, sanitaires, culturelles et intellectuelles qui protègent nos concitoyens.

Les élus demandent l'arrêt des négociations sur cet accord du fait de l'absence de contrôle démocratique et de débat public sur les négociations en cours.

Les élus réclament l'ouverture d'un débat national sur l'ensemble des accords de libre-échange impliquant la pleine participation des collectivités territoriales, des organisations syndicales et associatives, des organisations socioprofessionnelles et des populations.

En conséquence les élus de Bourdeaux réunis en conseil municipal le 5 janvier 2015 déclarent après en avoir débattu et à l'unanimité le territoire de la commune de Bourdeaux hors zone TAFTA »

Pour en savoir plus : <https://www.collectifstoptafta.org>

Le budget communal

C'est un acte fondamental de toute collectivité publique, qui doit satisfaire un certain nombre de principes généraux et obéir à des critères de présentation comptable.

Le budget est un acte juridique, qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour une année civile. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la commune. Il traduit en effet les orientations politiques du conseil municipal et détermine les moyens à mettre en œuvre. Il est présenté par le Maire au plus tard le 15 avril de chaque année, concrétisant ainsi un gros travail des services municipaux et comme de la commission des finances. Son élaboration doit respecter quatre principes, qui font l'objet d'un contrôle exercé par le Préfet, en liaison avec la Chambre régionale des Comptes dans le cadre de ce qu'on appelle le contrôle de légalité : l'annualité (du 1er janvier au 31 décembre) - l'équilibre réel (des recettes et dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement) - l'unité (un seul document, le budget général de la collectivité, auquel peuvent être ajoutés des budgets annexes, tels le CCAS, le service «eau-assainissement») - l'universalité (dépenses et recettes sont inscrites dans leur intégralité. Les recettes financent indifféremment les dépenses).

Le budget comprend deux parties distinctes, appelées sections : la **section de fonctionnement**, dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et la section d'investissement, qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Chacune des sections doit être présentée en équilibre (les dépenses doivent être égales aux recettes).

Avec la réduction des dotations de l'Etat au titre de la participation financière des collectivités publiques au redressement de l'économie nationale, une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement s'impose au niveau local. La commune de Bourdeaux est dans une situation financière saine qui lui permet, tout en participant à ce redressement national, d'assurer les services à la population qui relèvent de ses compétences, tout en investissant pour l'avenir et la pérennité de ses acteurs économiques locaux (artisans, commerçants, ...) et le bien-être de ses administrés.

P. Chalamet

Voie, travaux, propreté, embellissement

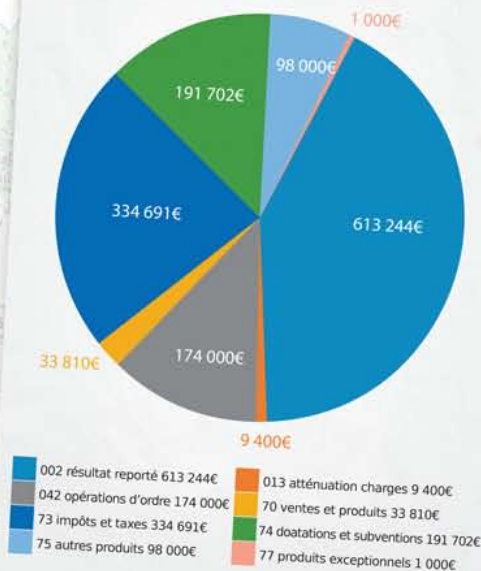
13 589 mètres de voies communales à caractère de chemins, et 1500 mètres de voies communales à caractère de rues à entretenir. De Bourdeaux-village au Rastel, aux Junchas, à Crovens, aux Robachons, à Christol (Les Chapelles), à La Montagne, et en direction du s'exclame Jack Turc, dont c'est le troisième mandat communal. Il est adjoint chargé de la commission Voirie, Travaux et Embellissement, et à ce titre chargé de superviser les activités travail et à encourager.

Il faut passer avec la débroussailluse (notamment à la Viale), effectuer les tailles et les coupes pour permettre à l'eau de s'évacuer dans les fossés le long des routes, boucher les trous des chaussées, veiller à l'entretien de la lagune (« et notamment enlever les serpilières qui n'ont rien à faire là et qui bouchent régulièrement les pompes ! ») et mille autres petits travaux d'entretien à la salle des fêtes, au cimetière, à l'arrosage des plantations de fleurs, à la propreté des sanitaires... Car malheureusement, et on le déplore, l'incivisme gâche trop régulièrement le plaisir de vivre au village...

Le déneigement des routes communales est confié à des privés, et des salariés supplémentaires sont chargés en été de l'entretien de la piscine. Les employés communaux effectuent de petits travaux à l'école, le nettoyage du préau, entretiennent les parcs municipaux, le sentier le long du Roubion sous les jardins, la Viale, nettoient la place Suze-la-Rousse après les marchés hebdomadaires, et donnent fréquemment quelques coups de mains aux associations, notamment lors de la grande fête du 15 août.

Propos recueillis auprès de Jack Turc

Recettes de fonctionnement



A l'école publique Louis Faucon

A la rentrée 2015, la directrice de l'école, Laetitia Laval, comptait 118 élèves. Les effectifs sont à la hausse. La commune étant propriétaire et responsable des locaux du groupe scolaire, un état des lieux a été effectué et une planification des travaux établie jusqu'en 2020. Dès à présent des travaux de peinture de salles de classe et divers travaux de menuiserie ont été effectués. Rappels qu'un membre de l'équipe municipale, représentant la Mairie, assiste ponctuellement aux conseils trimestriels de l'école.

L'équipe municipale a décidé en 2015 de financer les interventions musicales dans les classes maternelles, prenant cette dépense à sa charge sans demander le pro-rata aux autres communes.

Les TAPE - Temps d'Activités Péri Educatives - sont de la compétence du SIVOM* du Pays de Bourdeaux. Une organisation bien maîtrisée de ces activités pour la deuxième année consécutive, dont la coordination a été confiée à Sarah Debarbieux. Des activités de qualité sont proposées aux enfants, « pour permettre une découverte diversifiée » (extrait du texte officiel du ministère de l'éducation) qui sont encadrées par une quinzaine d'intervenants extérieurs avec l'appui des cinq salariés du SIVOM, et la coopération de bienveillants enseignants. Un projet éducatif territorial pour ces TAPE a été rédigé fin juin 2015, en partie pour obtenir des financements de l'Etat, car les organisateurs estiment le coût de ces activités à 250€ par enfant inscrit (aucun financement n'est demandé aux parents). Dans cet objectif, un comité de pilotage a été constitué avec les maires des différentes communes du territoire, des représentants de parents d'élèves, des enseignants et la coordinatrice, Sarah Debarbieux. Les activités (arts plastiques, fabrication de jouets en papier, jeux collectifs, découverte cirque, manipulation, activités motrices, théâtre, architecture créative, découverte musicale, multi-sports, mouvement, médiathèque, aide aux devoirs) se déroulent dans les locaux du groupe scolaire et de l'ancienne cantine dans les conditions les meilleures pour les enfants.

Propos recueillis auprès de Michèle Martin, Martine Dessus, Stéphane Prunec et Sarah Debarbieux
* SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples